

Mairie de Saint-Léon

14 Rte de Mondon,
33670 Saint-Léon

05 56 23 48 02

mairie-st-leon@wanadoo.fr

www.mairie-saintleon.fr

Procès-Verbal Séance du Conseil municipal Du 08.04.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 08 avril à 19 heures 00.

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Léon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas TARBES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2024.

Etaient présents : Nicolas TARBES, Nadine DUBOS, Odile CADASSOU, Marie-France QUESADA, Jean Bernard NIOTOU, Jean-Marc AYZE, Ghislain COMELLI, Stéphane ITEY.

Absente représentée : Jérôme NOUGARO par Nicolas TARBES.

Absente excusée : Alice MIOQUE.

Secrétaire de Séance : Nadine DUBOS.

Début de la séance à : 19h00

Le compte-rendu du précédent Conseil municipal est approuvé à l'unanimité sans remarque.

1- 2024-11 : Vote des subventions aux associations :

DÉLIBÉRATION 2024-11 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle la liste des associations communales qui ont bénéficié des subventions en 2023 et propose pour l'année 2024 :

• A.C.C.A. St-Léon	500 €
• Comité des fêtes	500 €
• FNACA cantonale de CREON	100 €
• Club Amitié et Bonne Humeur	500 €
Total.....	1 600 €

Après en avoir délibéré sans les voix (abstention) de Monsieur Bernard NIOTOU (membre actif de l'ACCA) et sans les voix de Mesdames CADASSOU Odile et QUESADA Marie-France (membres actifs du Comité des Fêtes).

Le Conseil municipal DÉCIDE d'attribuer les subventions à :

- DÉCIDE d'inscrire 1 600 € au budget primitif de 2024 et de l'imputer sur le compte 65748 « subventions de fonctionnement autres personnes de droit privé ».

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 08	Votants : 09
Pour : 06	Contre : 00	Abstention : 03

2- 2024-12 : Vote des taux des impôts directs locaux :

DÉLIBÉRATION 2024-12 : VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de références, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, a été de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

DÉCIDE de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux pour l'année 2024.

FIXE le montant des impositions directes à mettre en recouvrement pour le budget primitif de l'exercice 2024 à :

	Taux de 2023	Taux de Référence 2024	Taux Votés 2024	Bases imposition Prévisionnelles 2024	Produit
Taxe foncière bâtie (TFB)	32,62	32,62	32,62	224 700	73 297 €
Taxe foncière non bâties (TFNB)	54,28	54,28	54,28	18 900	10 259 €
Taxe d'habitation (TH)	14,25	14,25	14,25	16 100	2 294 €
				TOTAL	85 850 €

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 08	Votants : 09
Pour : 09	Contre : 00	Abstention : 00

3- Adoption du budget 2024 :

DÉLIBÉRATION 2024-13 : ADOPTION DU BUDGET 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2312-1 ;
Vu le projet du budget primitif présenté par Monsieur le Maire de SAINT-LEON pour l'exercice 2024 qui s'équilibre ainsi qu'il en suit en dépenses et en recettes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	74 149,63	0,00	88 751,00	88 751,00	88 751,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	76 450,00	0,00	80 500,00	80 500,00	80 500,00
014	Atténuations de produits	14 640,00	0,00	14 640,00	14 640,00	14 640,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	63 836,06	0,00	58 655,02	58 655,02	58 655,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		229 075,69	0,00	242 546,02	242 546,02	242 546,02
66	Charges financières	3 277,62	0,00	2 552,83	2 552,83	2 552,83
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		3 899,00	3 899,00	3 899,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		232 353,31	0,00	248 997,85	248 997,85	248 997,85

023	Virement à la section d'investissement (4)	160 000,00		151 470,00	151 470,00	151 470,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		160 000,00		151 470,00	151 470,00	151 470,00

TOTAL	392 353,31	0,00	400 467,85	400 467,85	400 467,85
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					400 467,85
--	--	--	--	--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	945,00	0,00	1 036,00	1 036,00	1 036,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	38 410,92	0,00	37 203,97	37 203,97	37 203,97
731	Fiscalité locale	91 692,00	0,00	96 278,00	96 278,00	96 278,00
74	Dotations et participations (3)	110 044,00	0,00	113 169,00	113 169,00	113 169,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	12 100,00	0,00	13 293,04	13 293,04	13 293,04
Total des recettes de gestion courante		253 191,92	0,00	260 980,01	260 980,01	260 980,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		253 191,92	0,00	260 980,01	260 980,01	260 980,01

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	253 191,92	0,00	260 980,01	260 980,01	260 980,01
+					
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					139 487,84
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					400 467,85

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	151 470,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	8 486,45	0,00	1 698,90	1 698,90	1 698,90
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	83 988,00	0,00	29 484,24	29 484,24	29 484,24
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	184 199,08	2 490,60	369 326,08	369 326,08	371 816,68
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		276 673,53	2 490,60	400 509,22	400 509,22	402 999,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	37 467,74	0,00	38 192,53	38 192,53	38 192,53
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		37 467,74	0,00	39 892,53	39 892,53	39 892,53
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		314 141,27	2 490,60	440 401,75	440 401,75	442 892,35

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	7 119,69		12 685,99	12 685,99	12 685,99
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 119,69		12 685,99	12 685,99	12 685,99

TOTAL		321 260,96	2 490,60	453 087,74	453 087,74	455 578,34
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						56 126,20
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						511 704,54

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	118 294,45	0,00	144 755,75	144 172,75	144 172,75
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		118 294,45	0,00	279 755,75	279 172,75	279 172,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 086,82	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 298,48	0,00	58 616,80	58 616,80	58 616,80
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	760,00	0,00	760,00	760,00	760,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		38 145,30	0,00	64 476,80	64 476,80	64 476,80
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		156 439,75	0,00	344 232,55	343 649,55	343 649,55

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	160 000,00		151 470,00	151 470,00	151 470,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		3 899,00	3 899,00	3 899,00
041	Opérations patrimoniales (10)	7 119,69		12 685,99	12 685,99	12 685,99
Total des recettes d'ordre d'investissement		167 119,69		168 054,99	168 054,99	168 054,99

TOTAL	323 559,44	0,00	512 287,54	511 704,54	511 704,54
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	511 704,54
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	155 369,00
--	-------------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ADOPTE le budget 2024.

Nbre de conseillers en exercice : 10
Pour : 09

Présents : 08
Contre : 00

Votants : 09
Abstention : 00

4- Fonds Départemental A l'Équipement des Communes (FDAEC) :

DÉLIBÉRATION 2024-14 : FONDS DÉPARTEMENTAL À L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES (FDAEC) ANNÉE 2024

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du conseil municipal des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) votées par le Conseil Départemental rappelle que l'autofinancement du maître d'ouvrage ne peut être inférieur à 20% du coût HT de l'opération.

L'attribution pour la commune sera de 5 012 € pour l'année 2024.

Monsieur le Maire propose d'affecter la totalité de ce fonds de la manière suivante :

- Aménagement des allées dans le cadre de l'extension du cimetière. Le montant des travaux est estimé à la somme de :
 - Coût des travaux : 11 487.00 € HT

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès du Département pour l'opération décrite.

Nbre de conseillers en exercice : 10

Présents : 08

Votants : 09

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

Points divers :

- Situation DPU EPFNA :

Monsieur le Maire évoque la rencontre des élus Ghislain COMELI, Jean Bernard NIOTOU, Nadine DUBOS et lui-même avec les propriétaires du 16 chemin gaillard, le mercredi 20 mars dernier au sujet de la DPU notifiée par l'EPFNA fin février pour faire valoir le droit de préemption urbain sur leur ensemble foncier mise en vente. A l'issue de la rencontre, un compte rendu a été établi leur notifiant la prise en compte de leur interrogation et souhait de procédure à savoir retrait de la vente en l'état par les propriétaires et souhait de la commune de maintenir les projets d'OAP Gaillard inscrite au PLUI pour permettre de rendre accessible le dépôt communal et espace de loisirs depuis la parcelle A969 en continuité d'effet de voie d'acheminement.

Le maire et adjoints ont rencontré les vendeurs le mardi 02 avril sur l'ensemble foncier pour échanger des possibilités de redécoupage de la parcelle A969 en fonction du projet OAP Gaillard.

Les propriétaires doivent faire connaître leur décision de retrait de vente de l'ensemble foncier auprès de l'EPFNA avant la fin du mois d'avril 2024. La suite du processus de vente au global ou en redécoupage reste en suspens au 8 avril 2024.

- Cérémonie du 8 mai :

Monsieur le maire rappelle que la cérémonie de commémoration aura lieu à 11h30 avec un apéritif offert à l'issue de la cérémonie. Un repas sera organisé par le Comité du souvenir et des anciens combattants de l'Artolie, à la salle des fêtes de la commune. Un communiqué sur l'organisation du repas et inscription possible sera transmis en mairie pour information des habitants.

- Fête de la Bière du 1er juin :

Monsieur le maire indique le point de situation des préparatifs pour l'organisation de la fête à savoir

- o Les signatures « convention » brasseurs et restaurateurs.
- o Les réservations matériels installations (tables, bancs, scène, stand buvette, groupe halogène).
- o Le plan de communication (sous boc, affiches).
- o Groupe musical et feu d'artifice.

Reste à stabiliser la réservation de la sécurité. Un nouveau point sera réalisé début mai afin de stabiliser les échéances de récupération du matériel et moyen humain associé à l'installation.

- **Election Européenne dimanche 9 juin :**

Monsieur le maire propose d'organiser le bureau de vote sur 3 créneaux horaires couvrant le vote sur la journée soit de 8h à 11h30 puis de 11h30 à 15h00 et de 15h00 à 18h00 avec dépouillement. Un récapitulatif de la tenue des bureaux de vote sera envoyé aux conseillers selon les dispositions suivantes :

8h00-11h30 : Nicolas TARBES, Odile CADASSOU et Ghislain COMELI.

11h30-15h00 : Bernard NIOTOU, Stéphane ITEY et Jean Marc AYZE.

15h00-18h00 et dépouillement : Nadine DUBOS, M France QUESADA et Jérôme NOUGARO (à confirmer). Présence complémentaire de Nicolas TARBES et Jean Marc AYZE pour le dépouillement.

L'ordre du jour étant épuisé, séance levée à 21h15.

Date du prochain conseil municipal, à définir

Le Maire
Nicolas TARBES

Le secrétaire de séance
Nadine DUBOS